



CC Vézère-Monédières-Millesources (Siren : 200066645)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Treignac
Arrondissement	Tulle
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	15/09/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Philippe JENTY

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	15 avenue du Général de Gaulle
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19260 Treignac
Téléphone	05 55 73 45 92
Fax	
Courriel	contact@ccv2m.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	5 207
-----------------------------	-------

Densité moyenne 10,08

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
19	Affieux (211900105)	374
19	Bonnefond (211902705)	116
19	Chamberet (211903604)	1 380
19	Gourdon-Murat (211908702)	113
19	Grandsaigne (211908801)	51
19	Lacelle (211909502)	142
19	L'Église-aux-Bois (211907407)	56
19	Lestards (211911201)	105
19	Madranges (211912209)	201
19	Peyrissac (211916507)	134
19	Pradines (211916804)	100
19	Rilhac-Treignac (211917208)	117
19	Saint-Hilaire-les-Courbes (211920905)	155
19	Soudaine-Lavinadière (211926209)	195
19	Tarnac (211926506)	338
19	Toy-Viam (211926803)	37
19	Treignac (211926902)	1 423
19	Veix (211928106)	67
19	Viam (211928403)	103

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018
- Autres actions environnementales
- Protection et mise en valeur du patrimoine naturel retenu comme d'intérêt communautaire : l'intérêt communautaire est défini comme suit : "Sans préjudice des actions menées par le PNR, les espaces identifiés par la communauté de communes comme nécessaires à la préservation de la ressource en eau sur les bassins versants d'alimentation des captages d'eau potable". - Élaboration et mise en oeuvre d'actions de développement durable d'intérêt communautaire. * Gestion des milieux aquatiques : - Interventions sur les cours d'eau désignés aux dossiers de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et réalisation des actions fixées sur le plan pluriannuel de gestion ; - Conseils techniques, sensibilisation, suivi de projets relatifs à la gestion de l'eau et de l'espace sur les bassins versants et aux usages ayant un impact sur la préservation de la ressource en eau et des zones humides.
Sanitaires et social

#### - Activités sanitaires

- Création, aménagement et gestion, en lien avec les professionnels de santé du territoire, de maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) intercommunales ;

#### - Action sociale

- Soutien aux associations et autres structures oeuvrant dans le domaine social en faveur des personnes âgées, des jeunes publics et des publics en insertion ; - développement de la lecture publique.

#### Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention des délits de délinquance, programmes d'actions éducatives et de prévention de la délinquance par l'aménagement et l'entretien du bâtiment du centre éducatif fermé de Soudaine-Lavinadière.

#### Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou écoportuaire, et politique locale de soutien aux activités commerciales et touristique. - Opérations visant à accueillir et maintenir sur le territoire, des activités commerciales d'intérêt communautaire compatibles avec le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

#### Développement et aménagement social et culturel

##### - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

La communauté de communes a pour compétence la construction, l'aménagement et la gestion d'équipements culturels présentant un caractère structurant à l'échelle du territoire et déclarés d'intérêt communautaire. - La communauté de communes a pour compétence la construction, l'aménagement et la gestion d'équipements liés au développement des sports nature présentant un caractère structurant à l'échelle du territoire et déclarés d'intérêt communautaire.

##### - Activités culturelles ou socioculturelles

Soutien aux associations culturelles agissant à une échelle intercommunale. Soutien aux événements sportifs et culturels du niveau supra communal.

##### - Activités sportives

\* Développement et soutien aux activités culturelles, sportives et de loisirs : - création, entretien et balisage des sentiers communautaires de petite randonnée (22 sentiers dont 5 inscrits au PNR / environ 199 km de sentiers) : Affieux ("Le Rocher des Folles", 9km) ; Bonnefond ("Le Moulin de Chadebec", 10km) ; Chamberet ("La Balade Chambertoise", 8km, "Le Mont de Cé", 5.2km) ; L'Eglise-aux-Bois ("Le Puy Mamoulaud", 6.5km) ; Gourdon-Murat ("Les Vestiges Gallo-Romain des Mazières", 3km) ; Grandsaigne ("Les deux vallées", 14km dont environ 10 sur le territoire) ; Lacelle ("La Turgotière", 9.5km) ; Lestards ("Le Saut de la Virole", 8km) ; Madranges ("Le Circuit des Deux Clochers", 11.5km) ; Peyrissac ("Le balcon sur Vézère", 3.2km) ; Pradines ("La cascade de la Tine, toute une vie autour de l'eau", 5km) ; Rilhac-Treignac ("Circuit des Fours", 9.7km) ; Saint-Hilaire-les-Courbes ("Entre Lac et Etang", 12km) ; Soudaine-Lavinadière ("Le Pont du Facteur", 8km) ; Tarnac ("Moulins et Rocher de la Vallée de la Vienne", 13km dont environ 10 sur le territoire, "Le Puy Murat", 13km dont environ 10 sur le territoire) ; Toy-Viam ("Le Petit Paris", 11km) ; Treignac ("Le Saut du Loup", 6km, "Lou roual de las Fadas", 8km) ; Veix ("Tour du Puy d'Orliac", 7.5km), Viam ("Tour du Lac, de l'eau et des hommes", 18km dont 15 sur le territoire). // \* Création, entretien et balisage des sentiers communautaires de VTT labellisés FFC et ou FFCT ci-après référencés ; Saint Dulcet, Soudaine-Lavinadière, Bois d'Anjou, Mont Ceix, Bois du Cochon, Les Fayes, Scoeux, Combe d'Enval, Les Bariousses, Puy de la Nouaille, Géant Vert, Pierre des Druides, Bradascou, Piste de descente de la Monédière, Affieux, Les Rochers de Servières, Le Bois du Tempétier, Vers les Monédières, l'Etang de Mouno, Lac de Viam, Source de la Corrèze, Clédât, La Forêt de Larfeuille, Liaison n°19 (Peyrissac - Madranges), Liaison 11 PML / 40 et 41, Liaison 09/10/11 PML et n°36 au départ de Lestards. // \* Création, entretien et balisage du parcours de trail labellisé par la Ligue d'Athlétisme. // \* Soutien aux associations contribuant au développement des Sports Nature. // \* Soutien aux événements sportifs et culturels du niveau supra communal.

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) - <i>Schéma de cohérence territoriale ; - réalisation de (ou participation à) toute étude d'aménagement et de développement portant sur l'ensemble du territoire communautaire (par exemple SDAEP).</i>
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>Élaboration, modification et actions de mise en oeuvre d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).</i>
- Constitution de réserves foncières - <i>Constituer et aménager des réserves foncières d'intérêt communautaire pour l'accueil de porteurs de projets économiques ; - Élaboration, modification et actions de mise en oeuvre d'une politique de gestion foncière à partir d'un diagnostic sur les parcelles agricoles et forestières du territoire.</i>
<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie
<b>Développement touristique</b>
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme - <i>Promotion du tourisme sur le territoire ; - Création et gestion de l'office de tourisme et de ses antennes.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat - <i>Études globales sur la politique de l'habitat concernant le territoire communautaire ; - Élaboration, modification et actions de mise en oeuvre d'un programme local de l'habitat (PLH).</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Élaboration, suivi et mise en oeuvre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).</i>
<b>Autres</b>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Contribuer au développement des liaisons utilisant les nouvelles technologies de communication numérique (se reporter à l'article L1425-1 du CGCT).</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres - <i>Création, aménagement et gestion d'un tiers lieu en la commune de Tarnac. -Aménagement et gestion du "site des Bariousses" localisé à Treignac</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
19	SM de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (251900130)	SM ouvert	106 673
19	Syndicat de la Diège (200078947)	SM fermé	40 193
19	PETR Vézère-Auvezère (200074870)	SM fermé	22 907

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)